

PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal en date du 03 Juin 2024

Présents :

Mesdames : Patricia DEBBAH, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER-LEVÊQUE, Patricia LAVIGNE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Jean-Claude ELEUSIPE, Maurice GUILLAUME, Pierre LASPALLES, Romain MEDUS, Dominique RICHARD, Patrick SOUBIES.

Excusées :

Mesdames : Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Monsieur Pierre LASPALLES.

Marie-Christine BINET a donné pouvoir de vote à Madame Gisèle DUBARRY

Stéphanie DOLIE Absente excusée.

Madame Laure TAPIE a donné pouvoir de vote à Monsieur Dominique RICHARD

Lecture du précédent compte rendu en date du 09 Avril 2024 par Monsieur Dominique RICHARD.

ORDRE DU JOUR :

1 – Changement du Logiciel : AGEDI.

La Mairie de GERDE a depuis plusieurs années souscrit un contrat avec le logiciel BERGER-LEVRAULT, ce dernier s'avère d'un fonctionnement complexe et mieux adapté pour des Mairies de plus de 10 000 habitants, de plus l'assistance n'est plus du tout réactive. Aussi après consultation auprès des mairies composant la communauté des communes, la majorité travaille avec le logiciel AGEDI.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention avec AGEDI. Le contrat sera renouvelé par tacite reconduction annuelle.

- Vote :

- **Pour** : 12
- **Abstentions** : Cécile FERBER-LEVÊQUE, Maurice GUILLAUME : 2

2 – Emploi temporaire suite à un surcroît d'activité.

Ouverture d'une offre d'emploi sur 6 mois pour 20 heures hebdomadaires.

- **Vote :**

- **Pour** : 12
- **Abstention** : Cécile FERBER-LEVÊQUE, Maurice GUILLAUME : 2

3- Tableau de permanence pour les élections Européennes.

Remplissage du tableau en séance.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame Cécile FERBER-LEVÊQUE demande des explications sur l'absence de cérémonie du 8 Mai. Madame le Maire répond qu'après consultation, il s'avérait que ce week-end prolongé n'aurait pas permis d'avoir du monde. Une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Monsieur Jacky CHAUVEAU demande à ce que les cartes électorales soient établies pour les jeunes nés en 2004 et 2005, nouveaux inscrits sur la liste électorale.

Fin de la séance à 19H10

Le secrétaire de séance

. Mme Patricia DEBBAH

